



16 juillet 2004

Retrait de lots de cathéters de PTCA de la société CORDIS

En accord avec l'AFSSAPS, la société CORDIS retire du marché les références et les lots précisés dans la liste jointe du dispositif médical dénommé "cathéters de dilatation pour angioplastie coronaire transluminale percutanée (PTCA) AQUA T3" suite à l'identification de certains cathéters ne présentant pas un revêtement suffisant au niveau interne du corps de la tubulure extrudée, pouvant entraîner des difficultés pendant la procédure, telles que difficulté de retrait du stilet, de déplacement du guide ou de relâchement de la pression.

Aucun signalement n'a été rapporté en France à ce jour.

Les établissements de santé concernés par ce rappel sont prévenus directement par CORDIS S.A.S. au moyen du message .

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://www.hosmat.fr>